

Nous aurons, bien sûr, une conférence fédérale-provinciale vers la fin de janvier qui, selon moi, offre une occasion tout indiquée de discuter de la question en profondeur en vue d'obtenir les vues des provinces de l'Est de façon à nous permettre de décider, à notre tour, à la lumière des facteurs économiques et écologiques, de la meilleure manière d'élaborer notre politique relative aux superports pour les années à venir.

Il y a un aspect de la politique relative au superport que je dois signaler—soit dit en passant, quelques-unes des difficultés prévues nous apparaissent maintenant en ce qui concerne la raffinerie de Come-by-Chance—c'est qu'il s'agirait d'un superport à rendement considérable pour la réexportation des dérivés du pétrole vers le marché américain, une fois que le pétrole brut aurait été importé par les raffineries canadiennes. Les risques d'une telle politique, même si elle a l'avantage de favoriser l'expansion industrielle, viennent de l'incertitude concernant les gouvernements étrangers. Il y a tout d'abord l'incertitude dans laquelle se trouve actuellement le Canada quant à l'interruption des approvisionnements en pétrole brut, et deuxièmement, l'incertitude au sujet de l'évolution de la politique américaine et de la décision des États-Unis de compter moins sur le pétrole étranger.

L'établissement d'une grande raffinerie exigerait des décisions très difficiles, dont quelques-unes dépendraient du marché de réexportation, et ces questions devront être examinées très prochainement et de façon satisfaisante, nous l'espérons, pour les provinces de l'Est, malgré les difficultés que pourrait éprouver le gouvernement fédéral. Tant que la production canadienne ne pourra nous assurer un approvisionnement appréciable, il est clair qu'une partie au moins de notre production de produits raffinés dans l'Est devra dépendre de l'importation de pétrole étranger. D'où une inquiétude constante pour nous, celle de se demander si, pour des raisons d'ordre politique ou économique, cet approvisionnement de pétrole brut sera interrompu de temps à autre par un gouvernement étranger.

Le marché canadien était protégé dans le passé par les grandes compagnies internationales lesquelles, du fait de leur engagement dans le commerce mondial du pétrole, protégeaient les raffineurs canadiens et, partant, les consommateurs du Canada. Mais une chose ressort clairement de la crise actuelle, c'est que les grandes compagnies ne sont plus en mesure d'agir de cette façon. A vrai dire, ce sont les États étrangers eux-mêmes qui seront le facteur déterminant dans la question des approvisionnements de pétrole brut. Compte tenu de ces circonstances, j'ai justement proposé que la société nationale des pétroles entame, comme organisme commercial de l'État, des pourparlers avec des fournisseurs étrangers, le Venezuela, l'Iran et le Nigeria, pour tâcher d'assurer au marché canadien, pendant une certaine période, des approvisionnements de pétrole sont susceptibles d'être interrompus pour des raisons d'ordre politique ou économique.

La politique des États d'outre-mer peut bien sûr toujours évoluer. Voilà en partie pourquoi, à mon avis, la

### L'énergie

politique du gouvernement canadien devrait viser, au moyen des autres politiques que nous pouvons prendre en ce qui concerne ces pays, à obtenir d'eux la même considération, autrement dit elle devrait les encourager à continuer de prendre les produits canadiens et la technologie canadienne dont on pourrait leur garantir la sécurité de l'approvisionnement.

● (1710)

Pendant un certain temps, nous dépendrons des fournitures internationales soit parce que les champs pétroliers de la côte atlantique n'auront pas commencé à produire, soit parce que nous ne serons pas en mesure d'atteindre le niveau de production permettant à l'Ouest d'alimenter le marché de l'Atlantique. Dans ces conditions, la meilleure solution semble être un accord de gouvernement à gouvernement conclu par l'entremise d'une société nationale du pétrole en vue de protéger nos approvisionnements.

Un mot au sujet de la côte atlantique; si la découverte d'une source importante de pétrole devait se produire n'importe où au Canada cet après-midi, la majorité de ceux qui travaillent dans le pétrole aimeraient qu'elle ait lieu sur la côte atlantique non seulement du point de vue du développement industriel de cette région mais également du point de vue de la sécurité de nos approvisionnements car cela garantirait aux habitants de l'Est des ressources en pétrole et en gaz naturel qui relèveraient de notre souveraineté nationale et ne dépendraient pas d'importations.

**M. Bawden:** Quand les règlements seront-ils promulgués?

**M. Macdonald (Rosedale):** Des efforts exploratoires considérables se déroulent au large des côtes atlantiques. Ces efforts considérables ont eu lieu que les règlements soient modifiés ou non et les préoccupations exprimées par le secteur privé n'intéressent pas tant leur régime juridique que les succès relatifs obtenus jusqu'à maintenant. Plus de 80 forages ont eu lieu qui ont donné des résultats décevants dans les Grands bancs, ont créé quelques espoirs sur le plateau du Labrador et des succès modestes sur le plateau de la Nouvelle-Écosse. Compte tenu des résultats obtenus l'année dernière, nous ne devons pas fonder de trop grands espoirs au moins sur les forages effectués au large dans la zone la plus tempérée mais la prolongation des travaux d'exploration doit nous permettre de déterminer autant que possible l'importance des gisements pétroliers de cette région.

Quant à l'utilisation de nos ressources énergétiques, ce sujet a fait l'objet d'une étude exhaustive dans l'analyse de la politique canadienne de l'énergie, Phase I, qui a été rendue publique en juin. Il a été proposé que sur une plus longue période de temps, il faudrait que, du moins pour l'électricité générée statiquement, nous passions du pétrole ou des hydrocarbures aux génératrices d'électricité, à l'énergie hydro-électrique et aussi à l'énergie nucléaire, tant du point de vue de la sécurité d'approvisionnement et du contrôle du coût et, relativement parlant, du point de vue de l'environnement; il est préférable d'avoir de l'énergie hydro-électrique et de l'énergie nucléaire que de l'énergie fondée sur le gaz naturel ou le pétrole.